



## **ARRÊTÉ D'ANNULATION N° 2020-248**

**AN05420200701960**

Le président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41,

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A,B,C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

### **ARRÊTE**

#### **Article 1 :**

Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A,B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 1 déclaration annulée

#### **Article 2 :**

Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le préfet de Meurthe-et-Moselle.

Transmis au représentant de l'Etat.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique «Publicité des arrêtés»

Fait à Villers les Nancy le 1 juillet 2020

Visé le : 10 juillet 2020

Monsieur François FORIN  
Président du centre de gestion de Meurthe  
et Moselle

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture.

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Poste à pourvoir le	N° du précédent arrêté
V054200600040331001	Adjoint technique territorial	Agent polyvalent auprès des personnes âgées (H/F) <a href="#">Plus de détail</a>	Le nbre d'heures ne convient pas	28h03	NEUVES MAISONS 54230 NEUVES MAISONS	01/07/2020	05420200616782